



## Les Patinoires Modernes

211 avenue Marcel Dassault  
60000 BEAUVAIS

03 44 81 72 76

[patinoiresmodernes@outlook.fr](mailto:patinoiresmodernes@outlook.fr)



# CONVENTION DE CONCESSION POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE LA PATINOIRE MARCEL DASSAULT



**PATINOIRE**  
MARCEL DASSAULT

## RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

[ article VIII.1.1 du contrat ]

### ANNÉE 2021

(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)

Ce document remis à la personne publique est confidentiel. Il comporte des informations uniquement destinées à la ville de Beauvais, gestionnaire du contrat. Toute diffusion publique est interdite.



## 1. COMPTE RENDU FINANCIER

### 1.1. COMPTE ANNUEL DE RESULTAT

#### 1.1.1. Précision préalable

Le compte de résultat annuel concerne l'année 2021 qui, pour cause de fermeture administrative en lien avec la pandémie de Covid-19, n'a connu que 6 mois d'exploitation du 4 juillet au 31 décembre 2021.

Les Patinoires Modernes a soumis à la Ville de Beauvais un mémoire de réclamation basé sur l'évaluation des incidences économiques et financières liées à la fermeture et à la réouverture de la patinoire sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021. la réclamation indemnitaire portait sur un montant global et forfaitaire de 140.000 €, LPM assurant provisoirement quant à elle les charges suivantes :

- la souscription d'un PGE de 200.000 € (remboursement à négocier)
- les apports de Christian Halmaert à hauteur de 181.000 € depuis le début de la pandémie (à date du 30 juin 2021) ;
- l'absorption des 6 échéances de prêt soit 85.030 € faisant l'objet d'une éventuelle prolongation de contrat à discuter.

Ce mémoire est resté sans réponse à ce jour mais le montant de 140.000 € a été pris en compte dans notre bilan comptable 2021 sous forme de subvention attendue afin de traduire la situation telle qu'espérée.

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'absence d'intervention de la Ville de Beauvais se traduit par un découvert bancaire chronique, l'impossibilité de LPM de rembourser les échéances de prêt ni le PGE souscrit pendant la pandémie.

Un sursis est octroyé par le Crédit Agricole avant que les procédures prévues au contrat de prêt ne soient engagées auprès des cautions.

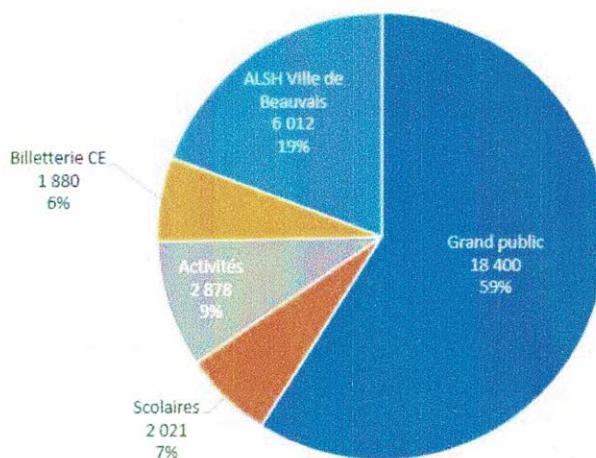
#### 1.1.2. Situation immédiate

A ce jour, LPM connaît une situation de trésorerie très largement déficitaire car, bien que les fréquentations soient à la hauteur, les recettes sont très largement en dessous des attentes.

Cela s'explique par le fait que nous avons assisté depuis la réouverture du 4 juillet 2021 à des passages en caisse massifs de personnes ou groupes constitués munis des tickets achetés pendant la pandémie à hauteur de 6.000 entrées avec la location des patins comprise. Si l'apport en trésorerie que cet achat a représenté au moment de la pandémie nous a permis de « résister » à la crise, aujourd'hui l'emploi de cette billetterie largement diffusée par la Ville de Beauvais nous fait défaut sur les recettes grand public.

Nous sommes donc dans une situation immédiate extrêmement tendue puisque les recettes attendues pour compenser les charges ne sont pas au rendez-vous, en particulier sur les vacances scolaires les plus fréquentées. Ainsi, même en intégrant le versement de la réclamation indemnitaire du 1<sup>er</sup> semestre, réputée équilibrer la situation économique du contrat sur le premier semestre, nous accusons sur le second semestre un déficit de recettes de l'ordre de 45.000 € HT.

Répartition des entrées au 2<sup>nd</sup> semestre 2021



### 1.1.3. Compte de résultat

⇒ Focus Covid

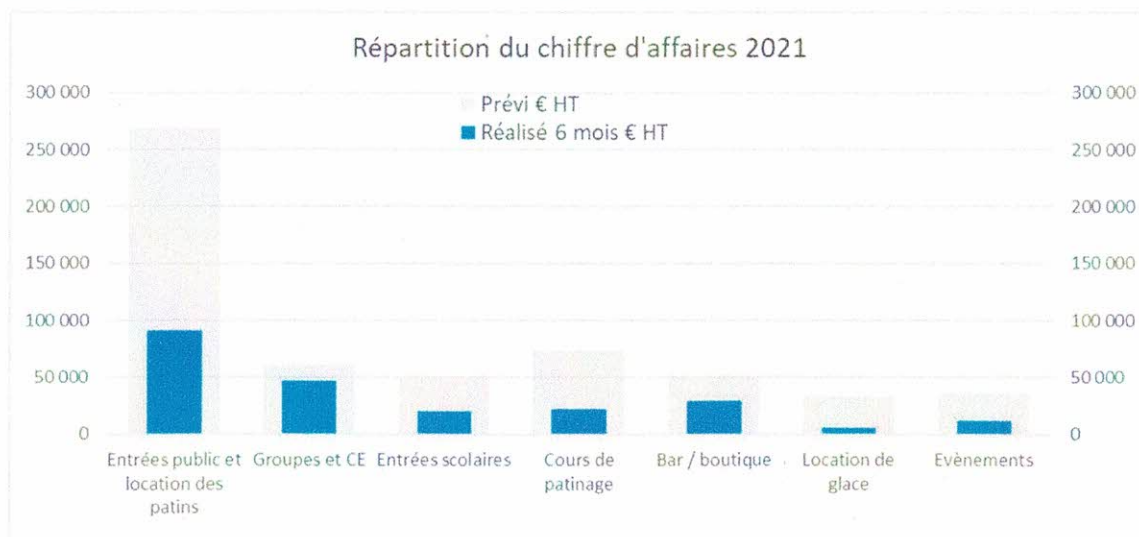
Pour la seconde année consécutive, la pandémie de Covid-19 a fortement perturbé l'exploitation de la patinoire avec seulement 6 mois d'exploitation possible et dans des conditions dégradées ; jauges imposées, puis passe sanitaire demandé aux adultes et finalement aux enfants.

⇒ Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation est de 623.825,72

- Dont les prestations achetées par la ville dans le cadre du contrat pour un total de 75.000 € HT
  - Accueil des scolaires base contrat (216 créneaux x 275 € TTC) : 59.400 € TTC
  - Accueil des ALSH base contrat (4.500 entrées x 6,80 € TTC) : 30.600 € TTC
- Dont 353.743,00 € de subvention d'exploitation
  - Subventions versées : 73.000 €
  - Subvention attendues : 140.000 € (mémoire en réclamation 1<sup>er</sup> semestre 21021)
  - Fond de solidarité et aides de l'État : 140.743 €

Les recettes propres de la patinoire Marcel Dassault s'établissent ainsi sur les 6 mois d'exploitation, comparativement au prévisionnel du contrat en année N+2 pleine :



⇒ Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est de 705.698,74 € HT (

- Dont 228.557,80 € de ressources humaines (en baisse actuellement)
- Dont 47.472,00 € de fluides (réduit de -39.215,00 € par rapport à une année pleine)
- Dont 264.369,88 € d'amortissement + 62.306 € d'intérêts versés + 22.715,16 € d'assurance des emprunts

Les charges directes d'exploitation en lien avec l'activité de la patinoire s'établissent ainsi en comparaison du prévisionnel de l'année N+1.



⇒ Bilan

Le bilan établi par notre expert-comptable figure en annexe de ce rapport.

---

*Il montre à une perte de 282.235,69 € HT*

*Il provisionne 140.000 € de subvention à percevoir  
(mémoire en réclamation du 1<sup>er</sup> semestre)*

*Il conclut à un résultat de -142.235,69 €*

---

## 1.2. ÉTAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Certains matériels utilisés pendant la construction ont été cédés pour une valeur de 28.044 € HT.

Compte tenu de travaux de finition sur le bâti et d'investissements nouveaux réalisés afin d'améliorer l'attractivité de l'équipement, le patrimoine de la scét Les Patinoires Modernes est en augmentation sur l'exercice de 105.142 € HT ce qui le porte à 3.651.739 € HT.

## 1.3. COMPTE RENDU DE LA SITUATION DES BIENS ET IMMOBILISATIONS

Compte tenu des dotations de l'exercice, le montant des amortissements évolue de 252.811 € à 259.594 € soit +10.181 € par an

## 1.4. COMPTE RENDU DES PENALITES

Sans objet

### 1.5. ÉTAT DU SUIVI DU PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENT ET RENOUVELEMENT

Aucun renouvellement n'a été réalisé compte tenu de la durée effective d'exploitation depuis l'inauguration de l'équipement

### 1.6. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Sans objet à ce stade

### 1.7. ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

La situation fermeture administrative à cause de la pandémie de Covid-19 a bouleversé l'équilibre économique du contrat.

Des fonds de trésorerie ont été constitués par LPM (Christian Halmaert) à hauteur de 181.000 €

Un PGE a été contracté auprès du Crédit Agricole à hauteur de 200.000 €

Un report de remboursement de prêt a été octroyé par le Crédit Agricole à hauteur de 85.030 €

Les aides de la ville se sont montées à :

- 2020 : 110.000 €
- 2021 : en attente de retour du mémoire de réclamation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021 (140.000 € attendus)

Origine des fonds	Montant € HT	Durée	Garantie	Coût financier
Les patinoires Modernes Christian Halmaert	700.000 €	25 ans	Fonds constitués en compte courant	271.250 €
Les patinoires Modernes Christian Halmaert	50.000	2 ans	Fonds constitués en compte courant En 2020	9.900 €
Les patinoires Modernes Christian Halmaert	131.000 €	2 ans	Fonds constitués en compte courant En 2021	25.950 €
Emprunt #1 Crédit Agricole Brie Picardie	1.400.000 €	25 ans	Contre garantie Ville de Beauvais pour 700.000 €	Intérêts 461.757 € + frais 3.000 €
			Assurance décès incapacité Christian Halmaert pour 1.400.000 €	68.075 €
Emprunt #2 Crédit Agricole Brie Picardie	1.400.000 €	18 ans	Contre garantie Ville de Beauvais pour 700.000 €	Intérêts 289.384 € + frais 3.000 €
			Contre garantie BPI pour 700.000 €	
			Assurance décès incapacité Christian Halmaert pour 1.400.000 €	68.075 €

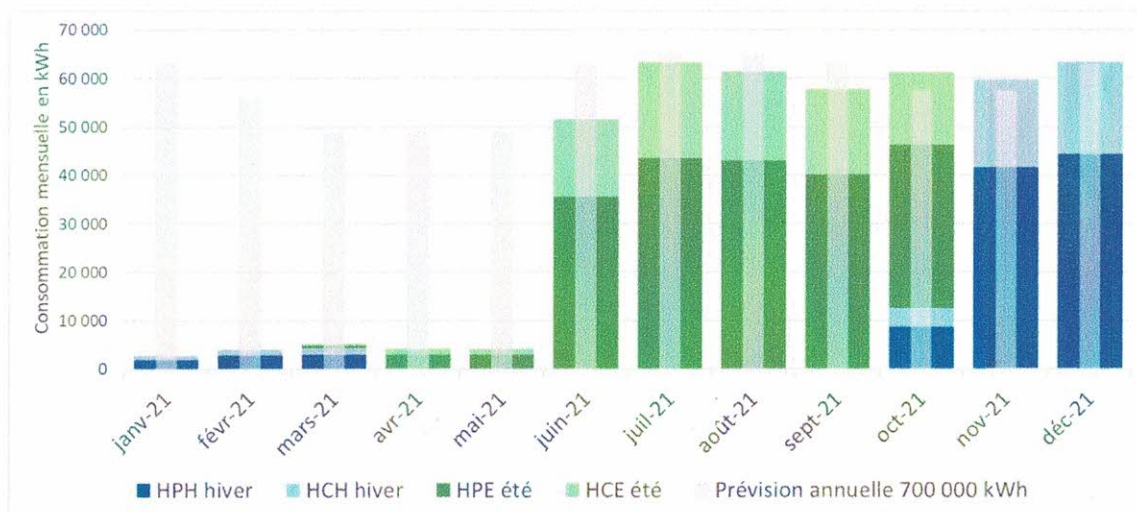
PGE Crédit Agricole Brie Picardie	200.000 €	Durée non fixée Garanti par l'État	?
Report de remboursement d'emprunts	85.030 €	Durée 6 mois Remboursement à 25 ans + 6 mois	?
Totaux	3.966.030 €	Christian Halmaert : 881.000 Ville de Beauvais : 1.400.000 € Banque Public d'investissement : 700.000 € PGE 200.000 €	1.200.391 €
		Assurance décès incapacité Christian Halmaert : 2.800.000 €	

## 2. COMPTE-RENDU TECHNIQUE

### 2.1. PERFORMANCES ENERGETIQUES

#### 2.1.1. Consommations énergétiques par énergie et par usage

La consommation d'électricité est conforme aux prévisions sur les 6 mois d'exploitation concernant par l'exercice 2021 :



### 2.2. INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION / MAINTENANCE

#### 2.2.1. Liste des opérations de maintenance courante

Groupes de production d'eau glacée : interventions sous garantie

Surfaceuse : vidanges et entretien courant

#### 2.2.2. Nombre et nature des dépannages effectués

Dépannages sous garantie.

#### 2.2.3. Commentaire général sur l'état des biens , synthèse des informations, évolutions

A ce stade, les installations sont en très bon état.

#### 2.2.4. Copie des procès-verbaux des contrôles réglementaires

Les procès verbaux de contrôle des installations sont disponibles à la patinoire :

- Vérification d'accessibilité 18/12/2019,
- Vérification des extincteurs le 23/12/2021,
- Test du SSI le 23/12/2021,,
- Contrôle des installations ascenseur le 29/12/2021,
- Procès-verbal d'essai de résistance au feu des rideaux valable jusqu'au 11 janvier 2022,
- Défibrillateur 23/12/2021,
- Vérification des installations électriques (Syldelec) le 27/09/21

#### 2.2.5. Analyse de la qualité des ouvrages, propositions d'amélioration

Sans objet

#### 2.2.6. Analyse sur les insuffisances pour répondre aux besoins des usagers ou appliquer la réglementation en vigueur

Sans objet

#### 2.2.7. Compte rendu de la veille technologique (Art X.1.5 – maintien en l'état requis)

Les installations techniques sont en bon état et répondent parfaitement à l'usage demandé, dans le respect des performances énergétiques annoncées

#### 2.2.8. État des interruptions des prestations ou insuffisances

Sans objet

### 2.3. BILAN DES TRAVAUX ET DU GER

#### 2.3.1. Liste des ouvrages et biens mis en service dans l'année

Seconde phase de réception d'ouvrage (commission de sécurité du 23/12/2021)

- Mezzanine
- Salle de séminaire
- Vestiaires

#### 2.3.2. Mise à jour de l'inventaire des biens

Pas d'inventaire établi à ce jour

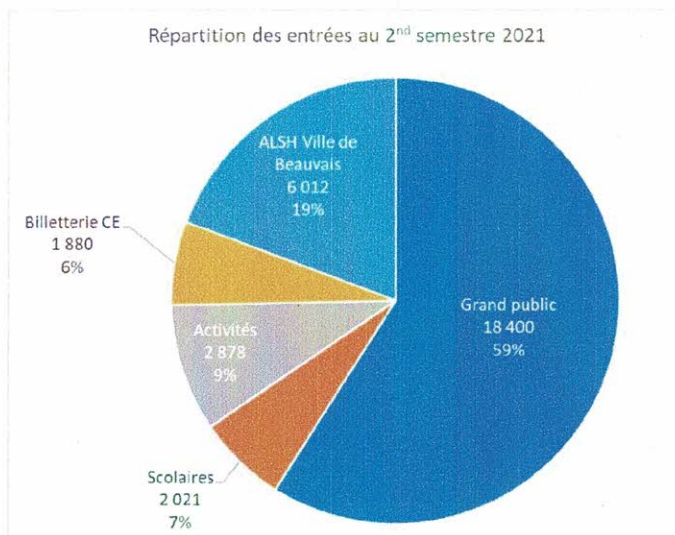
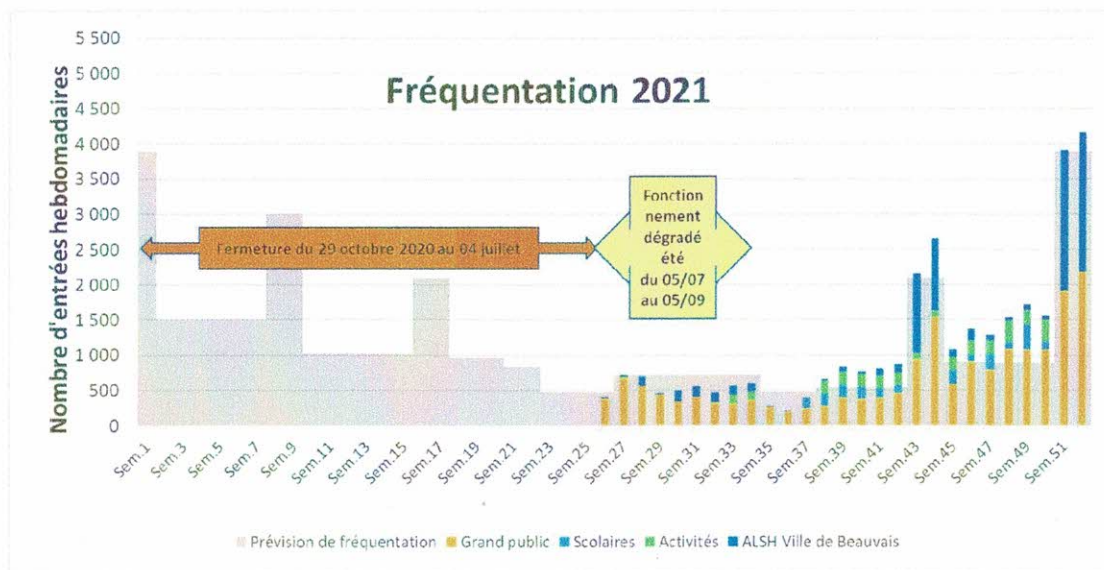
#### 2.3.3. Liste détaillée des travaux et suivi vis-à-vis du renouvellement (annexe 7)

Sans objet

### 3. ACTIVITE DU SERVICE

#### 3.1. FREQUENTATION

La fréquentation de l'équipement a été conforme aux prévisions avec cependant une répartition des usagers qui n'a pas été anticipée.



En effet, nous avons reçu en grand nombre, surtout pendant les vacances scolaires, de nombreux usagers munis de tickets d'entrée pré-venus à la Ville de Beauvais pendant les périodes de fermeture Covid-19. Ces entrées ne se sont donc pas traduites par des recettes ce qui nous a conduit à des difficultés de trésorerie importantes.



### 3.1.1. Tarifs

La grille des tarifs appliquée est celle du contrat, inchangée :

#### Tarifs publics 2020

Entrée adultes : 5.80 € Enfants -14 a : 5.00 €

Location des patins : 3.20 €

#### Cartes de 10 entrées à tarif réduit

Avec location des patins : 75 €

Sans location des patins : 46 €

cartes non nominatives, sans limite de validité

#### Tarifs groupes

Centres de loisirs, Collectivités, Comités d'Entreprise,

Valables sur toutes les séances sans limite de validité

À partir de 10 7.50 € / entrée et loc. patins

À partir de 25 7.10 € / entrée et loc. patins

À partir de 100 6.80 € / entrée et loc. patins

Il est à noter que cette grille sera sans doute révisée à partir de décembre 2022 puisque l'augmentation des tarifs de l'électricité s'appliquera à nous à compter du 19/12/2022, à l'échéance de notre contrat souscrit à tarif fixe pour 36 mois auprès d'EDF.

## 3.2. COMMUNICATION

### 3.2.1. Les supports de communication

La Patinoire Marcel Dassault a adopté la signature visuelle proposée par la ville. Cette charte graphique a été déclinée sur les différents supports de communication utilisés pour l'inauguration :

- Les dépliants horaires papier,
- Les flyers d'information,
- La billetterie,
- L'habillage de la page Facebook de la patinoire,
- La fresque qui habille le mur du fond.

### 3.2.2. Les actions spécifiques engagées sur la période

Nous n'avons pas engagé de campagne publicitaire du type affichages en ville ; la couverture médiatique de l'ouverture de l'équipement nous est apparue suffisante pour informer le Beauvaisis de l'ouverture de la patinoire. Nous avons pris soins d'être présents dans la presse (rédactionnel) et sur plusieurs blog.

De plus les annonces faites par la ville concernant l'inauguration puis les vœux adressés par Madame le Maire dans l'équipement ont contribué à la notoriété immédiate de la patinoire Marcel Dassault.

La page Facebook de la patinoire a été très active et les usagers ont largement partagé nos posts et leur expérience de glisse dans l'équipement ; cela a nourri la popularité de la patinoire dès les premiers jours de l'ouverture.

### 3.2.3. Évènements

- 31/10 : Halloween Party
- 11/09 : Portes ouvertes
- 25/10 : stage de découverte
- 19/11 : Miss Oise 2021
- 17/12 : Spectacle sur glace avec Philippe Candeloro
- 14/08 : Stages découverte

### 3.2.4. Plaintes et retard, explications

Sans objet

## 4. SITUATION DU PERSONNEL

### 4.1. LISTE DU PERSONNEL

Poste	Type de contrat	Nombre 9,9 ETP
Direction d'exploitation	CDI temps plein	1,5
Direction technique	CDI temps plein	1
Directeur sportif	CDI temps plein	1
Employé chargé de l'accueil	CDD temps plein	0
Employé polyvalent	CDD étudiant temps partiel	2,7
Employé polyvalent	CDI temps plein	3,7

#### 4.1.1. Accidents du travail

Sans objet

#### 4.1.2. Observation diverses (personne publique, inspection du travail, ...)

Sans objet

### 4.2. INFORMATIONS GENERALES

La crise du Covid que nous venons de traverser a durablement bouleversé l'équilibre économique de la délégation, créant des charges que notre structure ne sera pas en mesure de rembourser seule sur l'exploitation normale de la patinoire :

- Apports en trésorerie par Christian Halmaert de 381.000 €
  - + 200.000 € pour surinvestissement
  - + 181.000 € pour trésorerie
- Contraction d'un emprunt de trésorerie de 200.000 € (OGE)
- Report d'échéances de remboursement d'emprunt pour 85.080 €

Nous bénéficions actuellement de facilités offertes provisoirement par le Crédit Agricole et notre découvert se monte à près de 88.000 €